



PUBLIC

Toute personne majeure



STAGIAIRES

10 stagiaires max.



DURÉE

1 jour



LIEU

En centre



PRÉREQUIS

Pour ce stage, les stagiaires doivent être munis d'une tenue de travail, de chaussures de sécurité, d'un casque et de gants. Équipements de travail en hauteur bienvenus. Ne pas être sujet au vertige dans des conditions de travail en hauteur.



OBJECTIFS

Être capable :

- Avoir un comportement responsable lors de la réception, de la mise en œuvre ou l'utilisation d'un échafaudage roulant. Maîtriser les règles essentielles de sécurité (travail en hauteur, EPI, dispositifs de protection...).
- Maîtriser les règles de montage, démontage et utilisation des échafaudages roulants.
- Connaître le contexte législatif au regard du décret N° 2004-924 du 01/09/2004.



**MÉTHODES
PÉDAGOGIQUES**

Formation théorique magistrale sur supports pédagogiques (film, autoformation sur programme informatique PILOCAP).

Un livret de formation est remis au(x) stagiaire(s). Formation pratique, mise en situation sur site aménagé.



**MOYENS
TECHNIQUES**

Salles de formation avec des capacités d'accueil supérieures ou égales à 10 stagiaires, équipées de tableaux blancs, PC et vidéoprojecteurs. Formation pratique sur zone aménagée avec des échafaudages roulants en structures préfabriquées.



FORMATEUR

Formateur(s) expérimenté(s) attestent d'une qualification CQP /IRATA /CQTC /formateur R.457 INRS ou d'une expérience significative dans le domaine des échafaudages roulants de minimum 2 ans dans la formation et ou d'une expérience significative en entreprise.



TARIF

En inter à partir de 210€

En intra à partir de 850€ / jour



SANCTION

Attestation de formation.

À l'issue de la formation un avis (d'aptitude ou d'inaptitude) sera remis en fonction du résultat des tests pratiques et théoriques.



Contact

formation-pilocap.fr

CONTENU DE LA FORMATION

PRÉSENTATION	Objectif global de la formation Généralités Les accidents.
LÉGISLATION	Responsabilités – Applications des textes – Les normes Le Travail en hauteur – Les contrôles périodiques
CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE RELATIF AUX ÉCHAFAUDAGES	Conception Utilisation Normalisation
LA MISE EN OEUVRE	La mise en œuvre et l'utilisation des matériels et équipements assurant la sécurité. L'adoption d'un comportement responsable lors de la mise en œuvre ou de l'utilisation d'échafaudages.
REGLES DE MONTAGE ET DE DÉMONTAGE	Choix des appuis – Les contrôles de verticalité et d'horizontalité Le contreventement (rôle et disposition) – Les hauteurs libres – L'installation des planchers – La sécurité des monteurs (individuelle et collective).
LES MOYENS DE PROTECTION	Les gants – Le casque – La tenue de travail – Les chaussures de sécurité Le harnais de sécurité.
LES GESTES ET POSTURES	Les principes d'économie d'effort – Les bons gestes et les bonnes postures, adaptés aux manutentions réalisées lors du montage et du démontage des échafaudages
MISE EN PRATIQUE : ÉCHAFAUDAGES	Montage et démontage d'un échafaudage roulant. Réception de l'échafaudage roulant avant utilisation (pour chaque stagiaire). Les documents : PV de réception, rapport de vérification, autorisation d'exploitation, affichage des conditions d'utilisation.
CONTRÔLE DES CONNAISSANCES	Test d'acquisition de connaissances théoriques Evaluation pratique par le formateur sur site aménagé

